FormaV

SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAPA (Lad-cavalier d'entraînement)

Histoire-géographie et éducation civique

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Lad-cavalier, veuillez visiter :
capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

ÉDITION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE - LAD-CAVALIER D'ENTRAÎNEMENT

ÉPREUVE E1 : SITUATIONS DE LA VIE COURANTE, PREMIÈRE PARTIE : CG1.1

Coefficient : 2 **Durée : 120 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **5 pages** numérotées de 1/5 à 5/5. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : COMMUNE FICTIVE DE SAINT-RÉMY-SUR-LANDE

Cette épreuve porte sur une situation de la vie courante liée à l'accès aux services et à la citoyenneté. Elle évalue la capacité à exploiter des documents, à mettre en relation des informations et à justifier une position. Le dossier comprend un document historique, des données géographiques et un document relatif aux principes de la République.

Répondez aux questions sur votre copie. Le document réponse DR 1 est à compléter et à rendre avec la copie. Le barème des trois parties est présenté sur 20 points.

L'épreuve E1 dure 2 heures et comporte également une seconde partie relevant de CG1.2. Le présent sujet porte sur la première partie, CG1.1 : « Prendre position dans une situation à caractère social et civique ».

PARTIE 1 : HISTOIRE : LA LOI ET LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE (9 points)

Analyser et confronter une source historique

À l'aide du document DT 1 et de vos connaissances, étudiez l'extrait de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Vous devez distinguer ce que dit le document, son contexte et sa portée.

1.1 (2 points) Relevez dans le document DT 1 deux idées qui définissent le rôle de la loi et indiquez qui en est la source selon l'article 6.

1.2 (2 points) Situez la Déclaration dans son contexte historique : indiquez l'année de son adoption et nommez l'événement politique majeur qui débute en France en 1789.

1.3 (2 points) Expliquez en quoi l'affirmation selon laquelle tous les citoyens peuvent concourir à la formation de la loi rompt avec le principe d'une autorité politique exercée uniquement par le roi.

1.4 (3 points) Montrez la portée et les limites de cet extrait. Appuyez votre réponse sur une idée précise du document et expliquez pourquoi un texte de principes ne suffit pas, à lui seul, à garantir que l'égalité devant la loi est effectivement respectée dans toutes les situations.

PARTIE 2 : GÉOGRAPHIE : ACCÈS AUX SERVICES ET INÉGALITÉS TERRITORIALES (7 points)

Lire des données territoriales et proposer une réponse argumentée

La commune fictive de Saint-Rémy-sur-Lande étudie l'accès de ses habitants aux transports collectifs et au centre-ville. Les données du document DT 2 proviennent d'une enquête communale

FormaV - document d'entraînement non officiel

fictive réalisée auprès de 240 ménages. Elles décrivent trois secteurs de la commune et ne sont pas des statistiques nationales.

2.1 (2 points) À partir du document DT 2, comparez le secteur le plus proche du centre-ville et le secteur le plus éloigné pour la distance au centre et la part des ménages situés à moins de 500 m d'un arrêt de bus. Citez les données utilisées.

2.2 (2 points) Complétez le tableau DR 1 en classant les trois secteurs du plus accessible au moins accessible selon la part des ménages situés à moins de 500 m d'un arrêt de bus. Indiquez, pour chaque secteur, si cette part est supérieure ou inférieure à 50 %.

2.3 (3 points) La commune envisage de renforcer la desserte du secteur des Prés. Proposez une mesure d'aménagement concrète et justifiez-la à partir d'au moins deux données du document DT 2. Expliquez en quoi cette mesure pourrait réduire une inégalité d'accès aux services.

PARTIE 3 : ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE : ÉGALITÉ ET LAÏCITÉ (4 points)

Analyser une situation civique et justifier une position

Une habitante portant un signe religieux se voit refuser l'accès à un service dans une mairie. L'agent d'accueil lui indique qu'elle ne sera pas reçue pour ce motif. À partir du document DT 3 et des principes de la République, analysez cette situation.

3.1 (1 point) Relevez dans le document DT 3 le principe qui garantit l'égalité des citoyens sans distinction de religion.

3.2 (1 point) Indiquez si, d'après les faits présentés, le refus opposé à l'habitante est justifié. Appuyez votre réponse sur le principe cité à la question 3.1.

3.3 (2 points) Proposez une démarche concrète et respectueuse des règles permettant à l'habitante de faire examiner la situation. Expliquez en quoi cette démarche relève de l'exercice de la citoyenneté.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789, ARTICLE 6

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789. Extrait de l'article 6 : « La Loi est l'expression de la volonté générale. Tous les Citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs Représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les Citoyens étant égaux à ses yeux sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents. »

La Déclaration est adoptée au début de la Révolution française. Elle énonce des principes politiques et des droits qui inspirent les institutions françaises.

DT 2 : ENQUÊTE COMMUNALE FICTIVE SUR L'ACCESSIBILITÉ DES TRANSPORTS

Source : enquête fictive menée par la commune de Saint-Rémy-sur-Lande auprès de 240 ménages, répartis à parts égales entre les trois secteurs. Les distances sont mesurées par le réseau routier depuis le centre de chaque secteur jusqu'au centre-ville. La part indiquée correspond au pourcentage des ménages dont le logement se situe à moins de 500 m d'un arrêt de bus.

Données d'accessibilité par secteur

Secteur	Distance au centre-ville (km)	Ménages à moins de 500 m d'un arrêt de bus (%)
Centre	1	82
Les Prés	4	46
La Forêt	9	18

Données fictives établies pour le sujet.

DT 3 : CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958, ARTICLE 1

Source : Constitution de la République française du 4 octobre 1958, article 1. Extrait : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

La situation présentée dans la partie 3 concerne l'accueil d'une usagère par un agent d'une mairie. Les faits indiqués ne font état ni d'un trouble à l'ordre public ni d'une difficulté liée au fonctionnement du service.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Tableau de repérage des secteurs **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir du document DT 2. Classez les secteurs du plus accessible au moins accessible selon la part des ménages situés à moins de 500 m d'un arrêt de bus. Pour chaque secteur, indiquez si cette part est supérieure ou inférieure à 50 %. Rendez ce document avec votre copie.

Classement selon l'accessibilité aux arrêts de bus

Rang	Secteur	Part des ménages à moins de 500 m d'un arrêt de bus supérieure ou inférieure à 50 %
1	.....	.....
2	.....	.....
3	.....	.....

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAPA Lad-cavalier, classés par épreuve et par année :

capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAPA Lad-cavalier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :

capaladcavalier.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.